



Travail dissimule? Arnaque? Fraude?

Par **Ch3wy**, le **22/08/2017** à **22:31**

Bonjour,
Je suis actuellement dans une situation bien particulière. Je tombe sur une offre d'emploi il y a 1 mois dans laquelle est précisé que la rémunération est de 2500€ brut. Que le poste à pourvoir est en CDI avec des rémunérations variables très intéressantes (ce qui suggère une base).
Durant l'entretien (réalisé par le dirigeant accompagnateur du manager commercial) celui-ci me répète que c'est un poste à pourvoir en CDI toujours avec une période d'essai de 3 mois. Il poursuit en m'indiquant que je serais formé pendant 3 jours et qu'ils fonctionnent par tranche de points concernant les commissions. Il ne divulgue rien du tout concernant la base mais me précise que je ne pourrais pas obtenir un salaire inférieur à 2500 euros brut.
La semaine suivante mon entretien ils me rappellent pour me féliciter de ma sélection pour le poste. J'envoie alors toutes les pièces justificatives pour la constitution de mon dossier.
Je suis alors convié à une journée d'observation. (Vendredi)
Tout ce passe bien, le manager me propose donc de commencer ma première journée de formation le mercredi suivant convaincu de mon potentiel.
Je ne signe aucun contrat de travail il me prétend qu'il le reçoit dans 2 jours mais que ce n'est pas grave puisqu'il est convaincu de mon potentiel. Après 2 jours d'observation je me lance seul sur le terrain, résultat salué par ce même manager, il m'a félicité à plusieurs reprises. Et j'obtiens des résultats croissants à chaque journée de travail.
Je lui fais donc confiance et apprend le lendemain qu'en fait il recevra dans 3 jours mon contrat de travail mais que celui-ci est un VDI, il me dit aussi que cet emploi n'est rémunéré que par commissions et qu'il n'est nullement question de salaire fixe, que les salaires sont versés à m+1.
Je vais donc me renseigner et constate qu'après plus de 48h à travailler dans une entreprise sans contrat de travail, ma situation est automatiquement requalifiée en CDI (régime général, sans période d'essai).
Je prend contact avec le manager afin d'avoir les coordonnées du gérant et faire la lumière sur cette affaire. Le manager refuse en me prétendant que le gérant "ne parle pas aux employés" que même lui ne peut le contacter que par le biais de rendez-vous téléphonique organisé et informatisé par le "central", et qu'il ne peut non plus me communiquer le numéro du central car

celui ci est réservé aux manager uniquement.rnrnCela fait maintenant 10 jours que je suis dans cette situation, le manager me pretend que le gerant sera disponible ce jeudi, mais me certifie que si je pose des questions concernant la nature de mon contrat, ou si je refuse de signer le VDI je serais directement "viré".rnrnJe ne souhaite pas signer le VDI car cet acte me ferait de fait faire une croix sur le Cdi dont je beneficie actuellement.rnrnJ'ai une copie de tous les contrats que j'ai realiser, toutes les conversations sms avec le manager pour prouver ma presence sur le lieu de travail ainsi que mes productions de chaque journée.rnrnMon journal d'appel avec tous les numeros des clients ainsi que la base de donnee client de leurs client principal (un geant de l'energie)rnrnLors de mon dernier appel telephonique avec le manager, il me certifie que si je "la ferme et que je signe mon VDI tout se passera bien, mais que si je refuse de lui faire confiance que je ne signe pas le VDI que je peux considerer que je suis deja viré. Et que c'est lui qui decide de mon sort au final.rnrnJe ne vois le gerant que dans 2 jours a priori et je n'ai nullement la possibilite de le contacter ne serais - ce que pour le prevenir de mon passage dans les locaux ainsi que ma demande d'entre vu. Est-ce normal?

Par **Visiteur**, le **23/08/2017 à 18:53**

Bonjour,rnCela sent la malhonnêteté...

Par **BrunoDeprais**, le **23/08/2017 à 23:15**

BonsoirrLaisser tomber cet escroc.rnTôt au tard vous devrez vous immatriculer, et de 2500 brut, il ne vous restera qu'une peau de chagrin.rnVous perdrez au passage votre statut de salarié, droit au chômage etc....et vous serez lié à un système social bien différent.